

LE TRAIT D'UNION

Ouverture du dépanneur
p.10

volume 48, numéro 09; novembre 2023

Dépanneur Le Petit Brulot inc.

Prêt à manger Essence • Cantine



Changement
d'heure dans la
nuit du
4-5 novembre

Depuis 1950

735, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
418 492-3632

91, boul. Cartier
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4X4
418 860-3632

Membre affilié

**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h à 18 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0 Tél. : 418 492-1234 Télec. : 418 492-2255 Courriel : 2366proprio@familiprix.ca
Jeudi	9 h à 20 h	
Samedi	9 h à 17 h	
Dimanche	10 h à 13 h	

Ce journal communautaire est publié par :

4, du Couvent
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: trdunion@globetrotter.net
Pour consultation: www.stbrunokamouraska.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1197-4087

Politique du journal

Tout article pouvant porter une atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 310 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

Tombée: 20 novembre 2023



Présidente : Constance Gagné, 492-5178
Vice-présidente : Micheline Dionne 492-5281
Trésorière : Sonia Gagné, 492-3779
Secrétaire : Claudette Rivard 492-1612
Directrice : Valéry Lavoie 514-971-6948

Rédacteur en chef Équipe du journal

Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

Collaboration

Municipalité Saint-Bruno	Constance Gagné
Valéry Lavoie	Co-éco
Conseil de la Fabrique	Guylaine St-Pierre
Claire Ouellet	Diane Cardin
Ateliers Mon-Choix	Club Les Belles Pistes
Centres-Femmes	APHK
Daphnée Dion-Viens	Roger Lavoie
Centre de justice	

Sommaire :

Page 3 : Éditorial- Concours de panaches
Page 4 - 9 : Chronique municipale
Page 9 : Concours voyage
Page 10 : Ouverture du dépanneur - Marché de Noël
Page 11 : Profs masculins - 50 ans et plus
Page 12 - 13 : Biblio
Page 13 : Place de l'église
Page 14 : Atelier Mon-choix
Page 15: Chronique culinaire - Club Les Belles Pistes - Centre-Femmes
Page 16 : Boîte postale - APHK
Page 17 : Co-éco - Centre de justice
Page 18 : Horaires d'ouverture
Page 19 - 20 : Commanditaires

Le premier pas vers la paix dans le monde

Plusieurs amis m'ont parlé, récemment, de leur découragement devant les guerres qui se multiplient dans le monde. En bons citoyens, on se fait un devoir de s'informer, mais les nouvelles sont souvent déprimantes et peuvent donner envie de décrocher complètement de l'actualité. Comment garder le moral quand on sait que des familles sont attaquées, déportées et parfois pire encore? Comment rester humain et conscient sans être affecté outre mesure par les atrocités qui arrivent à d'autres? Comment se protéger et cultiver son optimisme malgré tout?



Comme vous pouvez vous en douter, il n'y a pas de réponse simple à ces questions. Il arrive à beaucoup d'entre nous de verser une larme en regardant un reportage sur une situation particulièrement tragique. Ou encore, de sentir la colère nous envahir devant le récit d'une injustice. Avoir de l'empathie est une bonne chose, mais se protéger est essentiel.

Pour ma part, je me demande si je peux faire quelque chose pour améliorer la situation. Comme je l'ai écrit dans le *Trait d'union* il y a quelques mois, il m'arrive d'écrire à nos représentants politiques pour leur faire part de mon point de vue. Ces lettres ou courriels sont des petites pierres que je pose bien humblement dans l'édifice de la société.

Aussi, quand je me sens perturbée par des événements survenus à l'autre bout de la planète, je porte mon attention sur ce qui m'entoure : la beauté de Saint-Bruno, ses forêts, ses oiseaux, sa voûte étoilée, son calme et son dynamisme, la gentillesse de ses habitants. Une bonne **respiration** et un retour à **ici et maintenant**.

Finalement, un autre moyen que j'utilise pour contrer le stress engendré par les guerres est d'entretenir des **relations** sympathiques avec mon entourage. Un simple sourire ou une parole bienveillante suffisent à bâtir la confiance. Parler avec ses voisins est peut-être le premier pas vers la paix dans le monde.

Guylaine Saint-Pierre

Concours de panache 6^e édition

Il suffit de prendre une photo du panache avec un ou des chasseurs et envoyé le tout en indiquant leur nom et coordonnée à trdunion@globetrotter.net, avec la mesure du panache.

Toutes les photos reçues seront publiées lorsque la chasse sera terminée. Des prix de 50 \$ seront attribués au plus gros panache orignal et chevreuil. Aussi deux (2) prix de participations d'une valeur de 25 \$ (un pour l'orignal et un pour le chevreuil) seront tirés au sort parmi les participants de chacune des catégories. Nous ferons paraître en décembre tous les participants.

L'équipe du journal





Chronique municipale

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le mardi 10 octobre à 20 h.

Sont présents : Madame la conseillère, Marie-Josée Caron et Messieurs les conseillers, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Madame Julie Nadeau, mairesse suppléante formant quorum.

Sont absents : Monsieur le maire, Richard Caron et Monsieur Gilles Beaulieu, conseiller ont motivé leur absence.

Est aussi présente : Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Julie Nadeau déclare la séance ouverte.

2023-10-189 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QUE les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du contenu de l'ordre du jour et que la lecture en a été faite à cette séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2023-10-190 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

ATTENDU QUE les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance et dans le délai prévu par la Loi du Code municipal, reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

Et résolu à l'unanimité des membres présents de l'adopter tel que rédigé.

2023-10-191 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

ATTENDU QUE la lecture de la liste des dépenses incompressibles des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2023, totalisant une somme de 60 375,86 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 60 375,86 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Maryse Ouellet, dir. gén. & greffière-trésorière

2023-10-192 RÉOLUTION POUR UNE DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI AU 1^{ER} AVRIL 2025 AU MAMH, DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (SADR) DE LA MRC DE KAMOURASKA EN REGARD DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Kamouraska est entré en vigueur le 24 novembre 2016;

ATTENDU QUE le chantier de la révision des règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est en marche et que l'échéancier est respecté;

ATTENDU QUE les règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska datent de 1990 et que la municipalité est consciente que les dispositions

qui s'y trouvent sont désuètes et méritent une révision complète en regard des besoins actuels et des enjeux rencontrés;

ATTENDU QUE la révision des règlements d'urbanisme des municipalités à la suite de l'entrée en vigueur du SADR est une nécessité qui motive la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska;

ATTENDU QUE le projet de loi (PL) 16 ne permettra plus, au 1^{er} décembre 2023, à une MRC de délivrer des certificats de conformité en regard de règlements modifiant des règlements d'urbanisme, à moins, essentiellement, que ces règlements visent la concordance au SADR;

ATTENDU QUE les règlements d'urbanisme nécessitent des modifications fréquentes afin de tenir compte des besoins, lesquels ont considérablement évolués depuis 1990;

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska procède à la révision des règlements d'urbanisme pour seize (16) des dix-sept (17) municipalités du territoire et que le chantier est colossal;

ATTENDU QUE la MRC de Kamouraska a procédé, en février 2022, à l'embauche d'une consultante en urbanisme qui se consacre exclusivement à la révision des règlements d'urbanisme et que l'échéancier proposé est respecté;

ATTENDU QUE le plan d'urbanisme révisé préliminaire, soit avant la procédure de consultation publique prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ c A-19.1), est pratiquement terminé et que le tronc commun des règlements normatifs (permis et certificats, construction, lotissement et zonage) est très avancé;

ATTENDU QU'une rencontre réunissant toutes les municipalités participantes à l'entente de services avec la MRC pour la révision est prévue en octobre 2023 et que des rencontres de travail subséquentes sont prévues avec les comités de travail et les conseils municipaux pour la rédaction de dispositions particulières aux règlements normatifs, dont ceux de municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska;

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme est prévue à l'hiver 2025;

ATTENDU QUE l'application de l'article 75 du PL16 porterait préjudice à la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska en regard de l'aménagement et du développement de son territoire, en contexte où la révision des règlements d'urbanisme est bien entamée et que l'échéancier est respecté;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska :

- adresse à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, une demande de prolongation de délai relativement à l'article 75 du projet de loi (PL) 16;
- demande que ce délai soit repoussé au 1er avril 2025;
- fasse parvenir une copie de cette résolution à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) du Bas-Saint-Laurent (BSL).

2023-10-193 RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE VERSEMENT DE LA RECOMMANDATION DE PAIEMENT NO. 2 POUR LES ENTREPRISES JR MORIN INC RELATIVEMENT AUX TRAVAUX DU RÉSEAU PLUVIAL DE LA RUE DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT la résolution 2023-04-75 de ce conseil octroyant le contrat pour la réfection du réseau pluvial sur la rue de l'Église au montant de 1 030 827,91 \$ (incluant les taxes);

CONSIDÉRANT la recommandation émise par Monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur d'autoriser le paiement No. 2 au montant de 200 967.79 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal autorise le paiement du décompte no. 2 au coût de 200 967.79 \$ pour la réfection du réseau pluvial sur la rue de l'Église.

2023-10-194 AUTORISATION DE PAIEMENT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL S.E.N.C. POUR LA CONCEPTION DU PLAN POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LE 4^E RANG

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska verse le montant de 3 069,83 \$ (incluant les taxes) à Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. pour la conception des plans concernant le remplacement d'un ponceau sur le 4^e Rang.

2023-10-195 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS DE DHC AVOCATS RELATIVEMENT AU DOSSIER DE MADAME JOHANNE BEAULIEU ET MONSIEUR GUY DIONNE CONCERNANT LES NUISANCES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine le mandat à Me Rino Soucy de DHC Avocats pour régulariser le dossier de Madame Johanne Beaulieu et Monsieur Guy Dionne concernant un dossier de nuisances. Suite à plusieurs avertissements par notre inspectrice en bâtiment et en environnement qui sont demeurés sans réponse, celle-ci a dû avoir recours aux services de notre aviseur légal dont le coût des honoraires professionnels est de 1 522,54 \$ (incluant les taxes).

2023-10-196 RÉOLUTION POUR AUTORISER LE 2^E VERSEMENT A LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2023 AU MONTANT DE 22 893 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale à effectuer le 2^e versement à la Sûreté du Québec pour l'année 2023 au montant de 22 893,00 \$.

2023-10-197 ADOPTION DU RÈGLEMENT 261-2023 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS NO. 190-2016 ET LE RÈGLEMENT NO 139-2009 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la sécurité civile prévoit que toute municipalité locale, à l'exception d'un village nordique, doit s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la taxe municipale pour le 9-1-1 est l'une des sources de financement permettant aux municipalités d'assurer leur financement;

CONSIDÉRANT QUE le 28 septembre 2023 est entré en vigueur le Règlement modifiant le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 édicté par le gouvernement ayant pour effet de :

- Rehausser le montant de la taxe municipale pour le 9-1-1 à 0,52 \$ par mois, par numéro de téléphone, à compter du 1^{er} janvier 2024;
- Mettre en place un mécanisme d'indexation annuelle du montant de la taxe, qui sera applicable au 1^{er} janvier de chaque année à compter de 2025;

CONSIDÉRANT QUE toute modification au Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 nécessite que les municipalités ajustent leur règlement, conformément à l'article 244.70 de la Loi sur la fiscalité municipale (LFM);

CONSIDÉRANT QUE l'article 244.69 de la LFM stipule que l'adoption d'un tel règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion et d'un projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adopte le Règlement N°261-2023 modifiant les règlements N^{os} 190-2016 et 139-2009;

QUE le présent règlement soit conservé au livre des règlements de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska.

2023-10-198 RÉOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À PROCÉDER À UNE DEMANDE DE PRIX SUR INVITATION POUR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN AFIN DE COMPLÉTER LE DEVIS CONCERNANT LE REMPLACEMENT DES 14 POTEAUX ET LUMINAIRES DANS LE PARC MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QU'un octroi de 100 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska en 2022, par la ministre dans le cadre du

programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une bonification de l'aide financière au montant de 25 000 \$ en 2023 et qu'une convention (1^{er} avenant) a été signée pour l'obtention desdits montants une fois les travaux réalisés;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal désirent insérer le devis sur site du SEAO, mais des informations sont manquantes quant aux données sur les fils électriques dans ledit devis;

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska autorise la directrice générale à procéder à une demande de prix sur invitation pour les services d'un ingénieur électricien pour compléter ledit devis quant aux détails au niveau des données concernant les fils électriques pour le projet de remplacement des 14 poteaux et luminaires dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure 2023-2024.

2023-10-199 RÉSOLUTION D'APPUI À LA VILLE DE LA POCATIÈRE POUR L'AJOUT D'UN ARRÊT SUPPLÉMENTAIRE FAIT PAR LA COMPAGNIE AUTOCARS ORLÉANS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie la demande de la Ville de La Pocatière pour l'ajout d'un arrêt supplémentaire fait par la compagnie Autocars Orléans, en direction de Rimouski qui est inclus dans la demande numéro 953102 et soutenons également la recommandation de la Ville de La Pocatière qui demande un arrêt supplémentaire en direction de Québec au retour du transporteur. Il serait donc d'une grande importance d'ajouter ledit arrêt supplémentaire dans le but d'avoir le même nombre d'arrêts dans les deux directions et ainsi faciliter les déplacements pour nos citoyens vers les grands centres.

2023-10-200 RÉSOLUTION POUR ANNULER LA RÉSOLUTION 2022-08-180 SOIT UNE DEMANDE FAITE AU PROGRAMME PRACIM DANS LE CADRE D'UN PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE EN BOIS

CONSIDÉRANT QUE dans la résolution 2022-08-180 la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska présentait une demande d'aide financière dans le cadre du programme de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) pour le projet de construction d'un nouveau garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE dans ledit programme, il était suggéré que si la construction du garage municipal était en bois, la Municipalité bénéficierait d'un pourcentage d'aide supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE le coût des matériaux a subi une inflation flagrante depuis quelques années et la Municipalité devait demander un règlement d'emprunt;

CONSIDÉRANT QUE selon une analyse, la Municipalité a choisi un programme avec la MRC de Kamouraska qui répond mieux aux besoins pressants de la rénovation du garage municipal actuel à moindre coût;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska annule sa demande faite en 2022 pour le projet de construction d'un garage en bois, cela étant dû aux coûts trop élevés des matériaux et choisit de rénover ledit bâtiment et que la demande PRACIM soit annulée.

2023-10-201 RÉSOLUTION D'APPUI CONCERNANT LE PROJET DE COMPLEXE MULTISPORTS DE LA VILLE DE LA POCATIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de La Pocatière a mandaté un comité afin de réfléchir à l'avenir du bâtiment, communément appelé, l'ancien aréna;

CONSIDÉRANT QU'après analyse par une firme d'architecte, l'option de conserver, rénover et réaménager le bâtiment en complexe sportif a été retenue;

CONSIDÉRANT QUE des consultations auprès des différents utilisateurs ont permis d'améliorer et de bonifier les aménagements proposés afin que ceux-ci répondent le mieux possible à leurs besoins;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à ce qui a été recommandé au terme desdites consultations, le projet de Complexe Multisports comporterait trois surfaces différentes afin de répondre aux besoins exprimés par

les différents usagers : une surface synthétique, une surface de dek hockey et un dojo, ainsi que des vestiaires sportifs;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe Multisports représente une nouvelle offre de service de loisir qui se démarque des autres infrastructures municipales, puisque non offerte dans la région;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe Multisports abriterait des installations et des services mieux adaptés et plus accessibles aux besoins des organismes sportifs du milieu;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe Multisports répond à un besoin de multiplier l'offre de service et de loisir, qui a été exprimé par les entreprises, et ce, afin de les aider à attirer de nouveaux talents;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe Multisports contribuerait à l'attractivité et à la rétention des familles et des jeunes professionnels afin de les inciter à s'établir dans notre région;

CONSIDÉRANT QUE le Complexe Multisports contribuerait à bonifier l'offre sportive de la Ville, laquelle est déjà reconnue comme un pôle régional à cet égard, en plus de contribuer à promouvoir de saines habitudes de vie.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska appuie la réalisation du projet de la Ville de La Pocatière pour la transformation de l'ancien aréna en Complexe Multisports. La Municipalité ne s'engage en aucun cas à participer financièrement dans ledit projet.

2023-10-202 RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE RENOUELEMENT DU FORFAIT TÉLÉPHONIQUE DE SERVICES URIDIQUES AVEC DHC AVOCATS POUR L'ANNÉE 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle les services juridiques de DHC Avocats, conseillers juridiques, pour le service de consultations téléphoniques pour un montant de 400,00 \$ plus taxes pour l'année 2024.

2023-10-203 RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DE MONSIEUR JÉRÔME DRAPEAU ET DE NORDIKEAU POUR REMPLACER MONSIEUR ROGER THÉRIAULT AU POSTE DE TECHNICIEN DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Roger Thériault a dû quitter son poste temporairement pour un congé maladie et que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska a dû embaucher 2 personnes pour diviser ses tâches journalières et hebdomadaires en ce qui concerne les eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérôme Drapeau travaille pour la Municipalité de Kamouraska et remplaçait Monsieur Thériault 1 fin de semaine sur 2 depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE pour palier au travail à l'usine de traitement des eaux usées, la Municipalité a demandé une offre de service à Nordikeau pour lui fournir un technicien certifié en traitement de l'eau pour remplacer Monsieur Thériault, pour faire la tournée des installations, procéder à l'échantillonnage et la complétion des rapports mensuels du SOMAEU :

Le coût des services (avant taxes) sont :

- Rapport mensuel SOMAEU : 350,00 \$/mois/rapport
- Rapport annuel SOMAEU : 550,00 \$/an/rapport
- Chargé de projet : 110,00 \$/h
- Technicien : 73,00 \$/h
- Déplacement : 0,74 \$/km
- Dépenses, si applicable : coûtant + 15%

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska entérine et accepte d'embaucher Monsieur Jérôme Drapeau au tarif de 40 \$/heure (incluant les frais de déplacements) et un technicien de Nordikeau pour la saisie du rapport mensuel SOMAEU au coût de 350,00 \$/mois et d'accepter de payer le technicien à un tarif à l'heure dans le cas où l'usine présente certaines problématiques.

2023-10-204 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ARC-EN-CIEL DU-CŒUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue

à cette campagne de financement pour un montant de 25,00 \$.

2023-10-205 CENTRE PRÉVENTION SUICIDE DU KRTB – MEMBRE SOUTIEN 2023-2024

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron
Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska contribue en tant que membre soutien 2023-2024 pour un montant de 10,00 \$.

VARIA

2023-10-206 INFORMATIONS DIVERSES

Voirie/ Matières résiduelles : Les travaux du remplacement du ponceau au 4^e Rang devraient se terminer cette semaine. Les travaux de la rue de l'Église sont présentement inspectés.

Administration et développement: L'ouverture du dépanneur devrait se faire le 1^{er} novembre.

Comité d'embellissement / Mycologie: Il n'y a plus de bénévoles sur le comité d'embellissement, M. Fortin a inséré une annonce dans le Trait d'Union pour recruter des bénévoles. D'autres publicités seront prochainement insérées sur le Facebook. Nous attendons toujours des nouvelles des artistes en ce qui concerne la mycologie.

Sécurité publique / incendie / changements climatiques: Réunion annuelle pour la présentation du budget du service incendie à Ville de Saint-Pascal le 26 octobre prochain.

Bibliothèque et communication: Invitation à tous pour rencontrer Kim St-Pierre native de Saint-Pascal, autrice d'un polar. D'autres activités sont à venir.

Comité des loisirs / Art et culture: Le 28 octobre aura lieu le Sentier de l'horreur. Les inscriptions se feront à 19h30.

2023-10-207 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Quelques questions ont été posées par les citoyens présents pour connaître l'avancement de certains dossiers.

2023-10-208 FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde
Et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 52.

Julie Nadeau, mairesse suppléante
Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière

« Je, Julie Nadeau, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Julie Nadeau, mairesse suppléante

Concours de participation : « Amène ton journal en voyage »

Vous partez en voyage? Prenez une photo de votre escapade avec votre journal « Le Trait d'Union » et faites-nous la parvenir d'ici le 30 novembre 2023 avec votre nom et l'endroit où vous vous trouvez.

Conditions de participation :

- La photo doit présenter un résident de Saint-Bruno.
- Le journal « Le Trait d'Union » doit y être en évidence.
- Une seule photo admissible par voyage (mais vous pouvez nous en envoyer plus d'une).

En décembre 2023, trois (3) prix de participation de **25 \$** seront octroyés, par tirage au sort, parmi toutes les photos admissibles reçues.

L'équipe du journal



Ouverture du dépanneur

Bonne nouvelle pour les citoyens de Saint-Bruno, le dépanneur renaîtra de ces cendres. En effet, Madame Valérie Lavoie, anciennement propriétaire de la Cantine le P'tit Brulot, ouvrira le dépanneur sous l'appellation « Dépanneur le Petit Brulot inc. », celui-ci offrira différents services à la population. J'ai rencontré Valérie pour savoir ce qu'ils offriront comme service et aussi pour connaître la date et les heures d'ouverture. La date exacte n'est pas encore déterminée, car plusieurs permis sont en attente avant l'ouverture et ceux-ci ne sont pas tous arrivés.

On peut d'ores et déjà vous informer des services qui vous seront offerts et les heures d'ouverture. Valérie et son équipe vous accueilleront tous les jours de 9 h à 19 h. Pour la partie restauration celle-ci sera disponible seulement du jeudi au dimanche de 11 h à 19 h. Vous pourrez aussi vous commander une bonne pizza, celle-ci sera offerte du vendredi au dimanche entre 16 h et 19 h. Du prêt-à-manger sera disponible en tout temps. Des retards sont à prévoir pour l'approvisionnement en boissons alcoolisées, ce permis est plus long à obtenir.

Vous aurez aussi accès à de l'essence ordinaire et super. Pour ce qui est du terminal de Loto-Québec celui-ci sera disponible un peu plus tard.

Donc, surveillez les réseaux sociaux afin de connaître la date d'ouverture officielle.

Nous souhaitons bonne chance à Valérie et à son équipe dans cette nouvelle aventure et nous sommes tous très heureux de cette reprise, ça nous manquait à tous.

Nous sommes assurés que la population sera derrière vous pour venir vous encourager.

En résumé

Ouverture du dépanneur: 9 h à 19 h

Restauration : jeudi au dimanche de 11 h à 19 h

Pizza : du vendredi au dimanche de 16 h à 19 h

Constance Gagné, pour le Trait d'Union



MARCHÉ DE NOËL

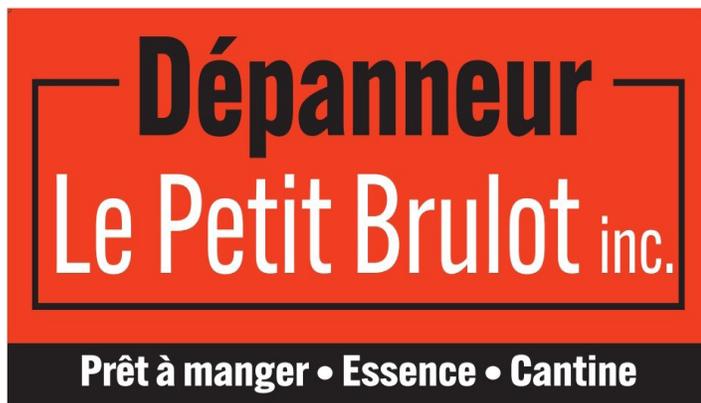
Vous voulez vous départir d'objets qui ne vous servent plus, Place aux Aînés vous donne l'opportunité de vendre ceux-ci au Marché de Noël, qui aura lieu à la salle municipale de Saint-Bruno samedi le 3 décembre de 12 h à 17 h.

Vous pouvez réserver une table gratuitement en communiquant avec Monsieur Roger Lavoie au 418 492-6702.

Venez vendre ou acheter des trouvailles et socialiser avec nous.

Bienvenue à toutes et à tous!

Roger Lavoie
Place aux Aînés, Saint-Bruno



Dépanneur
Le Petit Brulot inc.

Prêt à manger • Essence • Cantine

Profs masculins:

« J'aimerais être l'enseignant que j'aurais voulu avoir quand j'étais jeunes »

Justin Dionne, qui vient de terminer sa formation en enseignement, a toujours rêvé d'être prof

Journal de Québec

Extrait du journal du 4 octobre 2023



PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

D'aussi loin qu'il se souvient, Justin Dionne a toujours voulu enseigner. Enfant, il jouait à faire l'école avec ses toutous et ses grandes sœurs. « En grandissant, je me disais que j'aimerais être l'enseignant que j'aurais voulu avoir quand j'étais jeune », lance-t-il.

Faire bouger les élèves, aller dehors, délaissé le papier-crayon « pour rendre ça concret » : voilà ce qu'il veut désormais apporter à ses élèves, alors qu'il vient de terminer sa formation pour enseigner au primaire.

« À travers mes stages, j'ai pu explorer tout ça et ça m'a vraiment confirmé que j'étais à la bonne place », affirme le jeune homme de 23 ans.

Justin enseigne aujourd'hui dans deux écoles primaires du Bas-St-Laurent, dont celle de son village, Saint-Bruno-de-Kamouraska, où il a grandi et habite encore aujourd'hui.

Il se réjouit de pouvoir amener une diversité dans ces deux écoles, où les profs masculins sont rares.

Source: Journal du Québec

Daphnée Dion-Viens, journaliste



Nouvelles des 50 ans et plus

La campagne de renouvellement et de recrutement va bon train. Merci de l'intérêt manifesté, cela favorise le maintien du Club et encourage les membres du C.A. à vous organiser des activités.

Dans cet ordre d'idées, il y aura un DÉJEUNER / QUILLES le 26 novembre 2023, à la salle de quilles de St-Pascal. Une partie du coût est payée par le Club. Alors, venez vous faire du « FUN », même si vous n'avez jamais joué. C'est d'être ensemble qui est plaisant. Vous n'avez qu'à communiquer avec un des membres du C.A. avant le 20 novembre.

Bonne nouvelle, nous renouons avec le DÎNER DES ROIS. La pandémie nous avait privé de ce bel événement. Donc, inscrivez le dimanche 14 JANVIER 2024 à votre agenda, vous ne le regretterez pas. Nous vous donnerons plus de détails dans le prochain numéro du journal.

Malheureusement, peu de membres ont manifesté d'intérêt pour le CARDIO PLEIN-AIR, donc nous mettons ce projet sur la glace. Nous sommes toujours à l'écoute de vos suggestions pour des activités. Nous nous ferons un plaisir de les organiser.

Merci de votre attention et au plaisir de vous rencontrer lors des activités.

À bientôt

Anniversaires du mois de novembre:

- 02 Richard Caron
- 04 Gilbert Thériault
- 10 Claudette Rivard
- 15 Gilles Bois
- 20 Jeanne Pelletier
- 20 Murielle Lévesque
- 29 Rose Alice Lévesque
- 29 Réjean Landry



Bonne anniversaire à vous tous.

Claire Ouellet, présidente



Conférence avec M. Jean-Pierre Sylvestre : LES REQUINS

Le **29 novembre** prochain, à 10 h 15, nous recevons à la bibliothèque municipale M. Jean-Pierre Sylvestre, reporter photographe animalier et journaliste scientifique spécialisé dans les sciences naturelles, grand connaisseur des mammifères marins et des requins. Cette atelier/conférence s'adresse aux jeunes de l'école. Cependant, tous ceux qui le désirent, peuvent assister à la conférence.

Les requins ont toujours fasciné les humains et meublé notre imaginaire. Mal connus et redoutés, les squalos sont certes des prédateurs mais la plupart ne sont guère dangereux. Persécutés sans raison, plusieurs de ces espèces sont aujourd'hui menacées.

À partir des connaissances actuelles, complétées par ses propres observations M. Sylvestre fera découvrir aux jeunes une partie de leur évolution, leur comportement en milieu naturel, leur source de nourriture ainsi que leur étonnante capacité à percevoir leur milieu.

En plus, M. Sylvestre apportera des requins taxidermisés, des fœtus et œufs de requin dans le formol ainsi qu'une mâchoire de requin. Une magnifique exposition de livres (documentaires et albums jeunes) sur le sujet pourra être accessible à des prêts.

Retour sur la rencontre d'auteure avec Mme Kim St-Pierre

Vingt-trois personnes sont venues découvrir l'univers de Mme Kim St-Pierre. Nous avons tous été captivés par sa présentation. Cette jeune écrivaine de littérature policière nous a parlé de son parcours et du long processus entre l'écriture et la publication de son premier polar : « Comme une ombre », paru aux Éditions de la Goélette. En avril prochain, son deuxième roman paraîtra à la même maison d'édition mettant toujours en vedette son enquêtrice Léa Beaumont. Présentement elle en est à l'écriture de son troisième polar, qui sera publié en 2025. De plus, elle s'implique avec passion dans plusieurs autres projets tels une chronique littéraire sur les ondes de CHOX-FM, active dans un collectif de 60 auteurs au «Recueil maudit» qui paraîtra le 30 octobre



2023 dont les profits de la vente du recueil iront à l'Association Québécoise de prévention du suicide. Elle est de plus impliquée avec la «Caravane Littéraire» et est présente dans plusieurs Salons du livres.

Plusieurs autres projets mijotent dans sa tête, dont une autre enquête de Léa Beaumont qui se passera cette fois-ci, dans le Bas St-Laurent. L'auditoire lui a suggéré en rigolant que l'intrigue se passe, chez nous, à Saint-Bruno.

Merci à Kim St-Pierre pour les bons moments passés ensemble, aussi captivants que son livre. On lui souhaite tout le succès qu'elle mérite. On attend avec impatience ses nouvelles enquêtes, peut-être que Léa Beaumont deviendra aussi célèbre que l'inspectrice Maud Graham de Christine Brouillet...



Formulaire de demande de soutien aux ressources numériques

Quelques abonnés nous ont mentionné avoir éprouvé quelques difficultés d'accès en utilisant l'application des prêts numériques. Nous vous informons de la procédure à suivre advenant un problème lors de l'utilisation de celle-ci. Le Réseau a placé sur leur site internet un formulaire à compléter lorsque vous éprouvez des contretemps avec l'application. Pour visualiser ce formulaire, rendez-vous sur le site internet du Réseau au : www.reseaubibliobsl.qc.ca et dirigez-vous au menu à droite sous l'onglet « Service en ligne », puis sélectionnez « Soutien aux ressources numériques ». C'est facile, vous arrivez directement sur le formulaire. Il vous suffit de compléter le questionnaire en décrivant au mieux le problème que vous avez rencontré. Un technicien .ne du Réseau vous contactera dans les plus brefs délais.

N'hésitez pas à nous informer lorsque survient des problématiques avec votre application.

Expositions thématiques pour la grande fête de Noël

Nous aurons une belle exposition sur ce thème, à

partir du 29 novembre, pour le plus grand plaisir de nos jeunes. Bienvenue également à toutes les jeunes familles dont les enfants ne fréquentent pas l'école. Il suffit d'abonner votre enfant pour emprunter des documents qui conviennent à leur âge. Il y en a pour tous.

Une naissance, un livre

C'est un programme d'éveil à la lecture qui vise à provoquer chez les jeunes, dès leur plus tendre enfance, le goût des livres et de créer l'habitude de la lecture. Petit lecteur deviendra grand!

En effet, *Une naissance, un livre* est une magnifique invitation lancée aux parents et aux enfants (0 à 1 an) à fréquenter la bibliothèque. Vous êtes parent d'un jeune poupon d'un an et moins, venez nous rencontrer à la bibliothèque selon nos heures d'ouverture et nous vous offrirons gratuitement une trousse bébé-lecteur au moment même de son inscription à votre bibliothèque. Notez que l'abonnement est gratuit.

Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque publique et recevez une trousse du parfait bébé-lecteur! Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

Vos bibliothèques publiques sont là pour vous. Visitez, explorez, empruntez... lisez!

*Extrait du site internet du Réseau des bibliothèques publiques du Bas St-Laurent

Au nom du comité, je vous souhaite un bel automne, c'est le moment idéal de s'offrir de beaux moments de lecture.

Diane Cardin
Responsable

Place de l'Église



MESSES 2023

Mois de novembre

Jour	Date	Intentions	Par
Dimanche 11 h	5	Déf. Lucienne Lafrance	Par la succession
Dimanche 11 h	19	Déf. Adrien Lebrun	Camilien Lizotte
Décembre			
Dimanche 11 h	3	Déf. Claudine Lévesque	Sa famille

Décès



À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 22 octobre 2023, est décédé à l'âge de 92 ans et 6 mois M. Hugues Lévesque, époux de Mme Monique Ouellet; il demeurait à Saint-Bruno, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, le vendredi 3 novembre 2023 dès 11 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 15 h, en l'église de Saint-Bruno et de là au crématorium. Les cendres de monsieur Lévesque seront inhumées ultérieurement au cimetière de Saint-Bruno.

Nos sincères condoléances à toutes la famille et tout particulièrement à son épouse Mme Monique et son fils Alain de notre paroisse.

Un peu d'histoire

Au Québec, l'histoire de l'économie sociale date de plus de 100 ans. En effet, la première entreprise connue est la Coopérative financière fondée par M. Alphonse Desjardins, membre de la Société d'économie sociale de Montréal. Une réponse aux besoins de crédit pour les cultivateurs de Lévis. Par la suite, nous avons vu naître les coopératives forestières, les coopératives agricoles, les coopératives d'habitation, le réseau de garderies populaires, le réseau des ressourceries, les entreprises d'insertion en emploi, etc. L'économie sociale s'est développée, au fil des années, dans la plupart des secteurs d'activités économiques grâce à la créativité des citoyennes et des citoyens et en réponse aux besoins de la population.

L'économie sociale aujourd'hui

Les entreprises d'économie sociale (EES) s'apparentent à celles de l'économie traditionnelle car elles produisent des biens et des services échangeables contre rémunération; mais elles se distinguent de l'économie traditionnelle par le fait qu'elles relèvent du domaine social. Elles génèrent une rentabilité sociale mesurable par sa contribution à la démocratie, par son soutien à une population active, par la promotion de valeurs sociales et de solidarité et par sa contribution à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté.

Aujourd'hui, plus de 220 000 personnes¹ travaillent dans une des 11 200 entreprises d'économie sociale en affaires dans tous les secteurs d'activité du Québec. En une année, 47,8 G\$ de revenus sont générés par les EES. Parce que l'humain prime sur le capital, les surplus générés n'enrichissent pas les administrateurs. Ils servent plutôt à accomplir leur mission, au bénéfice de la communauté. D'ailleurs, elles s'autofinancent à 90 % de leurs revenus grâce à la vente de biens ou de services et aux cotisations de leurs membres. Les entreprises d'économie sociale se démarquent par leur dynamisme et par les solutions innovantes créées en réponse aux besoins et aux enjeux de leur collectivité.

Les Ateliers mon-Choix, une entreprise d'économie sociale

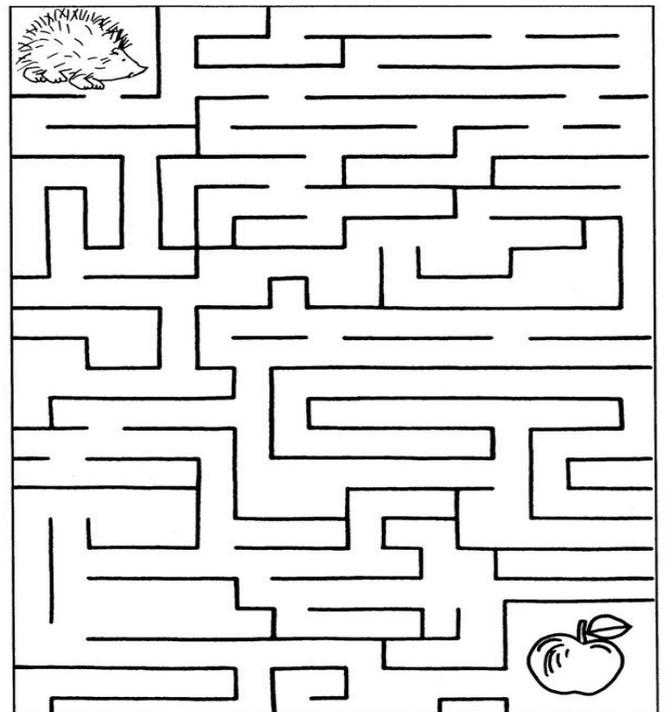
Lors de sa fondation en mars 2016, en raison de sa mission, notre entreprise s'inscrit en tant qu'organisme à but non-lucratif. Parmi les diverses formes possibles, les fondateurs optent pour l'entreprise d'économie sociale. Par son programme d'intégration en emploi, elle offre un milieu d'apprentissage qui redonne confiance et un accompagnement bienveillant aux participants car *l'humain est au cœur de sa mission*. Par son engagement social, les profits des services sont réinvestis dans des expériences de stages variés visant à préparer une main-d'œuvre semi-spécialisée et non spécialisée pour les entreprises de la région.

Aujourd'hui, c'est avec fierté que nous nous affichons comme une **Entreprise d'économie sociale** parmi les 330 EES du Bas St-Laurent !

Ces informations sont tirées du site

<https://www.mois-es.com/fr/faits>

Conduis le hérisson jusqu'à la pomme, à travers le labyrinthe.



Chronique culinaire

Voici un gâteau au chocolat bien moelleux rempli de légumes

Gâteau au chocolat et zucchini

Mélange 1

1 tasse de beurre ou margarine
2 tasses de cassonade
3 œufs
¼ tasse de lait
1 c à thé de vanille
3 tasses de zucchini râpé

Mélange 2

2 ½ tasses de farine
2 c à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de bicarbonate de soude
¼ de tasse de cacao
Bien mélanger les ingrédients du numéro 1 à la mixette (sauf les zuchinis)

Ajouter le mélange numéro 2 et bien mélanger.

Ajouter les zuchinis et mélanger à la spatule.

Mettre dans un moule beurré 15 X 10 po

Cuire dans un four préchauffé à 350° degré, environ 50 minutes, sur la grille du centre.

Source : Les douceurs de Genny

Bœuf bourguignon

2 lbs de bœuf en cubes
Beurre, huile ou graisse
12 petits oignons ou 3 gros
2 carottes
1 gousse d'ail
2 branches de céleri
1 feuille de laurier
½ c. à thé de thym
2 tasses de vin rouge
1 à 2 tasses de bouillon de bœuf
2 c. à table de purée de tomates
Champignons au goût
Persil frais

Mettre le gras dans un chaudron. Saupoudrer la viande de farine et rissoler. Ajouter les légumes et tous les assaisonnements. Mouiller à la hauteur de la viande, de vin, de bouillon. Laisser mijoter à feu doux environ 3 heures à casserole bien fermée. Ajouter les champignons une demi-heure avant la fin de la cuisson. Peut être mijoté lentement au four.

Source : Les Fermières de St-Athanase

Valéry Lavoie

Poulet BBQ
pour emporter
Samedi 11 novembre
de 17h à 18h30
Stationnement de Jean Morneau
735, rue Taché, Saint-Pascal

Au
bénéfice
de
l'amélioration
du
chalet
de motoneige du club

Club Les Belles pistes
du Rocher blanc inc.

20\$

Centre-Femmes 418-492-1449
LA PASSERELLE
DU KAMOURASKA

3-10-17-24 novembre 13 H 30 -
Atelier textile : macramé

9 novembre 10 H 30 - Biokinésie (\$)

9 novembre 18 H 30 -
Concert de bol tibétain (\$)

2-16-30 novembre - Zumba

17 novembre - 5 à 7 D'ici et d'ailleurs

Tous les mercredis 11 H 00 - Yoga
... et bien plus

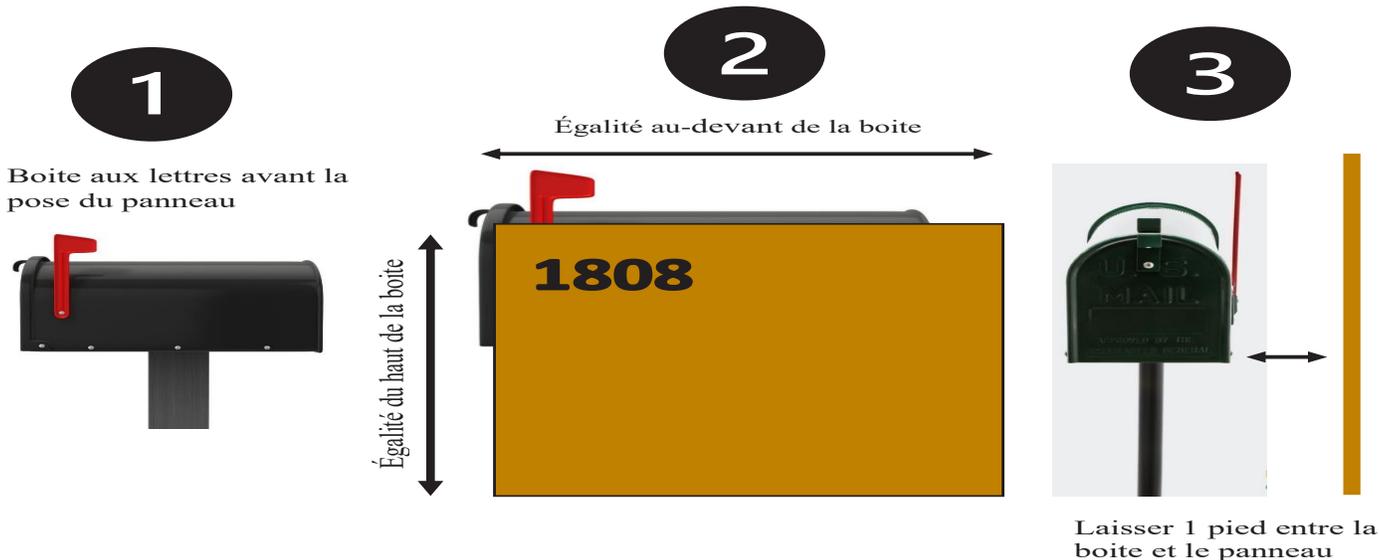
Voir la programmation complète → www.lapasserelledukamouraska.org

Protégez votre boîte postale durant la période hivernale

L'hiver cognera bientôt à nos portes et pour éviter quelques désagréments causés par le déneigement, nous vous conseillons fortement de protéger votre boîte aux lettres avec un panneau de bois. Celui-ci permettra de limiter les bris qui pourraient survenir lorsque la neige est poussée et percute votre boîte aux lettres.

Attention! Vous devez respecter quelques directives pour ne pas gêner le travail du facteur.

- Le panneau ne doit pas être plus haut que la boîte; (pour permettre de voir le drapeau rouge lorsqu'il est levé);
- Le panneau doit être à égalité du devant de la boîte;
- Votre numéro civique doit être inscrit sur le panneau;
- Le panneau doit être à 1 pied de la boîte postale.



L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA EST

Noël approche à grands pas!

L'esprit du temps des Fêtes s'invite à l'APHK, dès le 11 novembre avec l'événement La féerie de Noël à la boutique. Les 25 et 26 novembre, les lutins de notre atelier seront présents au Marché de Noël de La Pocatière.

*Pour un Noël inoubliable,
pourquoi ne pas offrir un cadeau local,
artisanal et original.*

**Samedi le 11 novembre 2023
de 10h00 à 16h00,
l'APHK vous ouvre ses portes dans la féerie
de Noël.**

Boutique
aphk

*655, rue Taché,
Saint-Pascal*



Le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent, de l'information juridique gratuite pour tous et toutes.

On vous informe



Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup
Fermeture le 28 octobre

Saint-Pascal / La Pocatière
Fermeture le 18 novembre à 16h00

Saint-Alexandre de Kamouraska
Fermeture le 18 novembre à 12h00

Au plaisir de vous retrouver au printemps prochain!

Je **ne place pas** mes feuilles dans mon bac brun!



Je pratique le **feuillicyclage** ou je les apporte à l'**écocentre**

Le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent offre des services d'information juridique gratuits, à toute la population, et ce dans tous les domaines de droit.

Peu importe la problématique vécue, les juristes du Centre de justice de proximité du Bas Saint-Laurent sont là pour vous donner les explications nécessaires pour que vous compreniez votre situation et les recours possibles à entreprendre pour ainsi vous permettre de faire un choix éclairé selon votre situation.

Notre équipe vous dirigera vers les bonnes ressources juridiques, communautaires ou publiques et vous pouvez aussi bénéficier d'un accompagnement de la part d'une intervenante psychosociale au besoin.

Pour obtenir des services, contactez-nous au **1-855-345-7770** ou encore présentez-vous en sans rendez-vous à nos bureaux, situé au **180 des Gouverneurs, Rimouski**. Un avocat est aussi disponible en présence, 2 jours par semaine, au **Palais de justice de Rivière-du-Loup**, contactez-nous pour connaître l'horaire.

Envoie de la MRC

LE TRAIT D'UNION

Devenez membre

Une contribution volontaire de 2 \$ par personne vous fait membre 2023-2024 et permet au journal de poursuivre une couverture plus large des enjeux locaux.

Nom (s) : _____

2\$/ pers. =

N.B. Veuillez remettre votre contribution à un membre du conseil. Merci!

Horaires d'ouverture

Bibliothèque

Le mercredi de
18 h 30 à 20 h

SAAQ Saint-Pascal

Lundi 12 h à 16 h
Mardi 12 h à 16 h
Mercredi de 12 h à 16 h

Téléphone : 418-492-7314

Bureau municipal

Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h et
de 13 h à 16 h

Le vendredi : Fermé

Tél.: 418-492-2612
www.stbrunokam.qc.ca

Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi :

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

Fabrique

Téléphone: 418-492-1476



**Club les Belles pistes
du Rocher blanc inc.**

462, rang de la Croix
Saint-Bruno
418 492-7421
Service de restauration

Pistes de ski de fond
Raquettes
ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Mathieu
RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Bureau de circonscription
418-234-1893 | Sans frais : 1 866 774-1893
6, Rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Édifice Claude-Béchard
418 492-7730 | Sans frais : 1 866 774-1893
235, rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal (Québec) GOL 3Y0
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Clinique Dentaire
Kamouraska

Dre Jill Laroche Paquet

*En action pour
les gens de chez nous!*



BERNARD GÉNÉREUX
DÉPUTÉ | MONTMAGNY—L'ISLET—
KAMOURASKA—RIVIÈRE-DU-LOUP

BERNARDGENEREUX.CA • 1 855-881-9876 • BERNARDGENEREUX@PARL.GC.CA

Construction Yves Gosselin
Entrepreneur général
 Construction - rénovation

Résidentiel
et commercial

9, Route Lauzier
 Kamouraska (Québec) G0L 1M0
 Tél.: 418 492-3492
 Cell.: 418 714-5736

R.B.Q.: 8318-2667-51



VOTRE CENTRE DE RÉNOVATION DEPUIS 1953!

DUMAIS
 Camille Dumais Inc.

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal (Québec)
 418 492-2347

R.B.Q.: 1185-5277-70

CAMILLEDUMAIS.COM



**Le Comité d'action
 Communautaire inc.**

Roger Lavoie, président

lunik
 TABAGIE
 ACCOMMODATION

lunik inc.
 PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE
 BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
 Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-5122
 Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



492-2222

**Résidence funéraire
 Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)
 Crémation
 Funérailles traditionnelles
 Service d'ambulance

Daniel Caron,
 Thanatologue, ambulancier

353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0

point S
 CERTIFIÉ POIDS LOURD

Pneus F.M. inc.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.6035 - 1.800.463.1375
- Mécanique générale
 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 418.492.2907
 point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

**Service de Pneus
 Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile
 - agricole

418 492-2915
 622 boul. Hébert
 Saint-Pascal



MALLETTE

Mallette
 Société en collectif
 Comptables agréés

Tél. : (418) 492-3515
 Téléc. : (418) 492-9640
 Cel. : (418) 867-6318

Carolyne Thériault, CPA
 Pascal Briand, CPA

470, rue Chapleau
 Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**PME
 INTER**

Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre
 Services juridiques inc.

Me Claude Gagnon
 Me Dorisse St-Pierre
 Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal
 Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294
 Téléc.: 418 492-3131

COMITÉ DES BÉNÉVOLES

**Repas après les funérailles
 Saint-Bruno**

Ghislaine Gagné 418-714-6730
 Myrtha St-Pierre 418-492-5926

Roger Mailloux

435, Rang 4 ouest,
 Saint-Bruno

Fabrique St-Bruno

En tout temps au
 418-492-1476

PLACE AUX AÎNÉS

Place aux Aînés

Saint-Bruno
 Roger Lavoie, président
 Tél. : 492-6702



Andrée Michaud

510 rang 5
 St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824
 and_micho@yahoo.ca



La Michelaine
 Mohair

Centre-Femmes
 LA PASSERELLE
 DU KAMOURASKA

© 418-492-1449
 www.lapasserelledekamouraska.org

Prendre soin de soi. S'entraider.
 Agir ensemble. S'outiller.

Activités

- Causerie
- Jeux de société
- Yoga
- Atelier créative
- Réseautage
- Activité sportive
- Mouvement communautaire
- Atelier de développement



Garde paroissiale

Saint-Bruno

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

Distinction Coiffure

143, route du Petit Moulin
 St-Bruno-de-Kamouraska QC
 G0L 2M0
 418 492.6311
 Manon Thériault prop.





Clinique auditive
Kamouraska

MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS → PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU
418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF
OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS!

489, AVENUE
D'ANJOU
SAINT-PASCAL



Transport Kamouraska (Taxi)
418-315-3388

transportkamouraska@gmail.com

Propriétaire Renee Gagnon



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-BRUNO
DE-KAMOURASKA**

321, rue de l'Église, bureau 1
Saint-Bruno-de-Kamouraska
(Québec) G0L 2M0

418 492-2612
www.stbrunokamouraska.ca

Au plaisir de vous rencontrer.

BASIE|32

web design impression



Mini Excavation

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

Jean-Claude Levesque

334, rue de l'église
Saint-Bruno

418-492-7803



Pour une estimation rejoindre Valérie

418 551-2557

418 492-7257

val.lavoie28@hotmail.com

1, rue Dionne, St-Bruno-de-Kamouraska QC G0L 2M0

Toiture VR
Construction inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
EXCAVATION ET TERRASSEMENT
TRANSPORT ET VENTE
DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION
ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

Transport Pierre Dionne

R.B.Q.: 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire

Cell. : 418.868.9486

Tél. : **418.852.1222**

Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



Club des 50 ans et plus

321, rue de l'église, Bureau 3
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente
Téléphone : **418 492-5926**

Activités et loisirs pour tous



Desjardins

Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

Services en ligne et à distance

Chez Desjardins, nous restons près
de vous, même à distance.

Découvrez comment faire vos
opérations financières en toute
sécurité, dans le confort de votre
foyer.

